



MATIÈRES LAITIÈRES

Un bulletin mensuel pour les producteurs laitiers du Nouveau Brunswick.



DANS CE NUMÉRO

Messages P5

Programme Producteurs débutants

Mise à jour du marché

Et plus ...

Assemblée générale annuelle

Les producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick ont tenu leur 52e assemblée générale annuelle du 2 au 4 décembre 2025, avec une forte participation de délégués à travers la province. La réunion portait sur l'élaboration des politiques, la supervision financière, les mises à jour nationales et provinciales, ainsi que les priorités clés pour l'année à venir.

Les membres ont reçu des mises à jour de partenaires nationaux et provinciaux, notamment la Commission laitière du Canada, les producteurs laitiers du Canada, la Commission des produits agricoles du Nouveau-Brunswick, Crédit agricole Canada et l'Association des transformateurs laitiers du Canada, couvrant la gouvernance, l'évolution des marchés et les initiatives industrielles. Le comité de promotion, en collaboration avec PLC Maritimes, a également partagé les points saillants des efforts régionaux de marketing et de rayonnement.

Les membres ont examiné et approuvé les états financiers audités de 2024-25 et ont nommé Ascend vérificateur du PLNB pour 2025-26. Lors du banquet de remise des prix de la qualité, le ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, Pat Finnigan, a partagé un remarque sur la force de l'agriculture dans le secteur des ressources naturelles du Nouveau-Brunswick. Quarante fermes ont été reconnues pour leurs réalisations exceptionnelles en qualité du lait, Frances Freeze ayant reçu le prix de Productrice de l'année, le meilleur score combiné et le prix de la meilleure bactérie, et McCarthy Farms Ltd recevant le prix de la meilleure cellule somatique.

PRIX MOYEN NOVEMBRE 2025	DATE LIMITE DE LA BOURSE DE CRÉDITS	DATE LIMITE DE LA BOURSE DE QUOTAS:
\$103.15/hl or \$22,32/ kg de MG MG 4,6220 kg/hl, Prot. 3,4313 kg/hl LAS 5,8648kg/hl	16h00 le 17 decembre 2025 SVP soumettez vos offres sur le portail PLNB— www.nbmilk.org	16h00 le 2 janvier 2025 Veuillez envoyer vos mises ou offres par courriel au quota@nbmilk.org

Mise à jour du marché

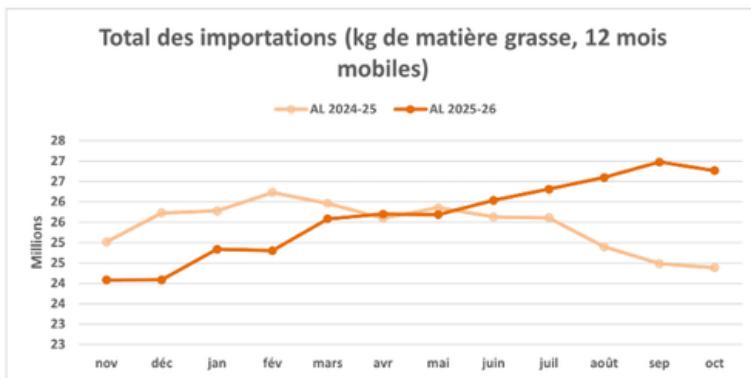
La CCL publie une mise à jour mensuelle du marché son site web.

Ces rapports sont disponibles au lien suivant :

<https://www.cdc-ccl.ca/en/2025-market-updates>

Aperçu de octobre 2025 :

- Les prévisions des besoins totaux montrent une croissance moyenne de 1,7% pour septembre 2025 jusqu'en août 2026.
- Les exigences totales pour les 12 mois se terminant en octobre 2025 étaient supérieures de 3,52% à celles des 12 mois précédents et ont enregistré une augmentation de 2,37% depuis septembre 2025.
- Comparativement à septembre 2025, la consommation apparente de tous les produits laitiers a diminué. Pour les 12 mois se terminant en septembre 2025, tous les produits ont connu une augmentation de leur consommation avec des hausses notables de beurre, de yogourt et de crème glacée.
- Le quota total a augmenté de 4,33% par rapport à septembre 2025 et a enregistré une hausse de 3,1% pour les 12 mois se terminant en octobre 2025.
- La production du P10 a augmenté de 1,23% en octobre par rapport à septembre 2025, mais a enregistré une hausse de 3,72% pour les 12 mois se terminant en octobre 2025.
- Les stocks de beurre ont augmenté de 8 tonnes à partir de septembre 2025, atteignant 37 437 tonnes. Les stocks de beurre devraient atteindre environ 39 000 tonnes en août 2026.



PLNB OFFICE 506-432-4330

Steve Michaud <i>Directeur général</i>	Ext. 22
Ashley Baskin <i>Analyste des politiques</i>	Ext. 23
Veronica McEwen <i>Transports</i>	Ext. 24
Luke Chase <i>Services aux producteurs</i>	Ext. 25
Delaney Lewis <i>Commis de bureau</i>	Ext. 26
Katie Bleakney <i>Coordinatrice promotion</i>	Ext. 27
Natasha McKillop <i>proAction</i>	Ext. 28

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Wietze Dykstra <i>Président</i>	506-325-8192
Gilbert Matheson <i>1er Vice</i>	506-434-2357
Becky Perry <i>2ième vice</i>	506-435-0651
Denis Cyr <i>Nord-ouest</i>	506-426-0788
George Wesselius <i>Moncton</i>	506-227-0463
John Schuttenbeld <i>Fredericton</i>	506-461-9254
John Best <i>Woodstock</i>	506-425-0765
Mike Bouma <i>Nord-est</i>	506-547-5843
Paul Gaunce <i>Itinérant</i>	506-650-9595

MISSION PLNB

Représenter les intérêts des producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick dans leur quête d'exploitation de fermes laitières durables qui produisent du lait de haute qualité dans le cadre d'un système de gestion de l'offre.

ÉVÈNEMENTS

Réunion du conseil d'administration du PLNB

Le 7 janvier, 2026

Message P5

– hausse du quota en décembre et modifications apportées à la politique de paiement relative aux solides non-gras (SNG)

Afin de maintenir la production actuelle de matières grasses de P5 pour 2026, les offices de mise en marché des provinces du P5 ont convenu d'émettre 1 % de quota cessible à tous les producteurs le 1er décembre 2025.

De plus, les offices de mise en marché des provinces du P5 ont approuvé la modification de la politique de paiement SNG/G des protéines du niveau 2, qui seront payées au prix mensuel 4a plus 3,00 \$ par kg, à compter du 1er janvier 2026.

Le changement dans la préférence des consommateurs pour les produits laitiers riches en protéines (par exemple, le yogourt) depuis le début de 2025 a augmenté la demande des protéines sur le marché plus rapide que d'habitude. Ce changement de demande se produit en même temps que la baisse continue du ratio de production qui a entraîné des changements dans la quantité de protéine disponible pour tous les marchés et un meilleur rendement pour les surplus de SNG. Dans le cadre de l'évaluation continue des paramètres de la politique de paiement des composants, il a été conclu que, pour répondre à la demande récente du marché en protéines, qu'un revenu supplémentaire sera versé en protéines dans le niveau 2. Le 3,00 \$/kg supplémentaires sur la protéine au niveau 2 augmentera la valeur de la protéine produite jusqu'au ratio maximal de 2,20 et entraîner une légère baisse du prix des protéines du niveau 1. Des renseignements supplémentaires seront fournis sur l'impact aux producteurs.

La baisse plus rapide que prévu du ratio de production agricole, qui génère moins d'excédents, la croissance des marchés rentables, qui utilisent les SNG et une meilleure recette globale pour la diminution des excédents des SNG, ont conduit les offices provinciaux du P5 à mettre en œuvre le changement de politique susmentionné.

Les objectifs de la politique de paiement des composants restent les mêmes : mieux refléter les revenus du marché et les composants qui contribuent le mieux au rendement, limiter la croissance des excédents des SNG et maintenir la qualité des composants laitiers, tout en visant à assurer une plus grande équité entre les producteurs.

Le comité du quota P5 continuera d'évaluer la politique de paiement et d'actualiser ses paramètres si nécessaire, afin de garantir que les objectifs continuent d'être atteints.

Aucune taxe promotionnelle

En décembre 2025, les producteurs ne verront aucune taxe promotionnelle déduite de leurs paiements de lait. Ce congé unique de la taxe est en vigueur pour la production de décembre 2025 et sera appliqué au paiement de janvier.



PRIMES D'ASSURANCE MALADIE ET DENTAIRE DE COOPERATORS

Veuillez noter que vos primes médicales sont renouvelées pour une autre année à compter du 1er décembre 2025. En raison du coût élevé des médicaments et des services dentaires, la compagnie d'assurance doit augmenter ses tarifs d'environ 4%.

Veuillez appeler Emily au 506-850-1643 ou David Scott au 506-450-7732 pour toute question ou préoccupation que vous pourriez avoir. Merci de nous avoir fait confiance. Famille 411,77 \$ par mois; Célibataire 151,45 \$ par mois.

PERSONNES-RESSOURCES POUR L'ANALYSE DES ÉCHANTILLONS

Contacts trouvés à la dernière page.

ACHETER ET VENDRE

S'il vous plaît envoyer vos petites annonces à nbmilk@nbmilk.org

Programme de leadership laitier

On demande aux producteurs laitiers de soumettre leur nom s'ils souhaitent participer au programme de mentorat en leadership laitier du PLNB. Les personnes intéressées sont priées de soumettre leurs noms et une courte biographie au bureau des Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick par courriel (stevem@nbmilk.org) au plus tard le 31 janvier 2026. Le programme de leadership aura lieu en mars 2026 et se poursuivra jusqu'en mars 2027 pendant cette période, les personnes sélectionnées auront l'occasion d'assister à un certain nombre de réunions du conseil d'administration du PLNB ainsi qu'à plusieurs réunions nationales, y compris la conférence sur les politiques des PLC de février 2027 et le Comité canadien de gestion de l'approvisionnement en lait. Les personnes sélectionnées verront leurs frais de déplacement, d'hébergement et de repas couverts pour participer aux réunions.

Programme Producteurs débutants

Les personnes intéressées doivent soumettre leur plan d'affaires de 5 ans et leurs frais de demande non remboursables de 100 \$ à l'Office du PLNB au plus tard le 20 janvier 2026. Le plan d'affaires doit comprendre les éléments suivants : des états des résultats pro forma, des états des flux de trésorerie et des bilans pour deux ans ; suffisamment de détails sur la structure de propriété et la gouvernance de l'entreprise ; une description de l'entreprise laitière proposée ; l'éducation acquise par le ou les candidats ; et l'expérience agricole du demandeur. Les demandeurs sont également tenus de fournir une lettre signée par tous leurs prêteurs indiquant qu'ils ont vu et examiné le plan d'affaires et qu'ils acceptent de fournir le financement stipulé dans le plan.

Mise à jour sur le PPDPL

Que les lettres pour le Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers (PPDPL) pour l'année 2025-2025 ont été envoyées par la poste le 12 novembre 2025. Vous pouvez vous inscrire avec les codes fournis dans votre lettre. Votre inscription remplie et signée doit être soumise au plus tard le 31 mars 2026 pour que vous puissiez recevoir votre paiement pour l'année 2025-2026.

LE LAIT DE POULE,

UN FAVORI des fêtes qui prend racine dans une boisson britannique médiévale appelée posset — un mélange chaud de lait, d'épices et parfois d'alcool, traditionnellement apprécié lors des rassemblements hivernaux. Avec le temps, des œufs ont été ajoutés, créant une boisson plus riche et plus gourmande. À mesure que cette tradition s'est répandue en Amérique du Nord, les produits laitiers et les œufs facilement disponibles dans les fermes locales ont contribué à la popularité du lait de poule tout au long des 1700 et 1800. La boisson est devenue étroitement liée aux célébrations des Fêtes et a même été servie par George Washington à Mount Vernon. Aujourd'hui, le lait de poule demeure un classique saisonnier, apprécié en versions traditionnelles et modernes pendant la saison des fêtes.



Essayez le soda sale viral de TikTok avec lait de poule et gingembre.

Ajoutez une demi-canette de Gingérale à un verre de glace. Ajoutez lentement un quart de tasse de lait de poule, remuez doucement et profitez-en!



AUTOUR DE LA TABLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉCISIONS CLÉS

- Approbation du budget PLC Maritime RSA 2026.
- Approbation d'un mois de congé de la taxe de promotion (pas de taxe sur le lait de décembre 2025).
- Approbation de l'Ordonnance de tarification des classes administratives 2026-01, en vigueur le 1er février 2026.
- Exécutif élu :

Président : Wietze Dykstra

1er vice-président : Gilbert Matheson

2e vice-présidente : Becky Perry

POINTS SAILLANTS DE LA DISCUSSION

- Révision de la politique de quotas : Accord sur un calendrier d'examen et exploré des options, incluant les charges LPO, les prélèvements basés sur les quotas, l'échange de quotas à deux niveaux et les changements de prix. D'autres travaux se poursuivront en janvier, y compris l'examen d'une session conjointe du conseil maritime.
- Incident d'inhibiteur non naturel : Accepté d'écrire à la NBFPC concernant des améliorations aux procédures internes.
- Lobbying et relations gouvernementales : A discuté du renforcement du plaidoyer provincial, y compris une éventuelle journée de lobbying pour les produits laitiers provinciaux.
- Débriefing de l'AGA : L'AGA est considérée comme réussie; Des opportunités identifiées pour améliorer les procédures de résolution.

DATE: DECEMBER 1-2 & 4, 2025

PARTICIPATION

Réaliseurs : Wietze Dykstra, Gilbert Matheson, Becky Perry, Denis Cyr, George Wesselius, John Best, John Schuttenbeld, Paul Gaunce, Mike Bouma, Robert Speer (représentant NBFPC)

Personnel : Steve Michaud, Ashley Baskin (Secrétaire aux actes), Sharon Beasley (CFO Center)

RAPPORTS ET MISES À JOUR

Les rapports des gestionnaires et des opérations ont été examinés à l'aide de kits de réunion, avec une préférence pour une révision préalable et des discussions en réunion à l'avenir.

Les états financiers ont été examinés, en mettant l'accent sur la possibilité de permettre au fonds d'indemnité de croître grâce aux rendements des investissements.

Les mises à jour proAction & Durabilité comprenaient des priorités nationales sur la cohérence, la rétention des validateurs, les évaluations des soins aux animaux, l'amélioration de la traçabilité et l'alignement des rapports environnementaux.

Les discussions sur la gouvernance comprenaient l'amélioration des processus de nomination des comités et l'examen de la création d'un comité de gouvernance.

RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI SUR LES PRODUITS NATURELS

Plans de construction, d'extension, de modification, d'installation ou de remplacement

50(1)Les plans de construction, d'agrandissement ou de modification d'une ferme laitière, y compris une étable laitière, une salle de traite ou une laiterie, doivent être soumis à l'approbation de la Commission ou d'un inspecteur avant que les travaux ne soient entrepris. 50(2)Plans pour l'installation.

<http://laws.gnb.ca/en>ShowTdm/cr/2010-19/>

LAIT DE QUALITÉ

Des tests supplémentaires sont disponibles auprès de RPC. Veuillez contacter RPC directement par courriel dairy.rpc@rpc.ca Ou 506-452-1212

Les camionneurs sont licencié pour évaluer le lait. Ils ne refusent pas de ramasser le lait selon les règlements. Une fois votre lait est refusé, vous êtes requis de le jeté et de corriger le problème qui a contribué au refus et de nettoyer le réservoir avant d'ajouter la prochaine traite.

Les producteurs sont invités à communiquer avec les inspecteurs de la santé publique pour obtenir de l'aide afin de déterminer les causes de ce rejet.

FONDS DE PÉNALITÉ

Financement proactif : Les producteurs avisés de la deuxième infraction ou d'une infraction subséquente à la qualité du lait, avant l'imposition d'une pénalité, sont autorisés à compenser, une fois par année, le coût d'une visite d'un technicien de la qualité du lait à un maximum de 1000 \$. Les producteurs peuvent présenter une demande de financement en transmettant les factures payées au bureau du PLNB.

Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick
Rapport sommaire sur la production et le paiement pour Novembre 2025

Bourse de quota pour Décembre, 2025							
Price in Dollars	# of Sellers	Kgs Offered By Sellers	Total Cum. kgs	Difference Between Sellers/Buyers	Total Cum. kgs	Kgs Wanted By Buyers	# of Buyers
\$24,000.00		15.0	15.0	658.3	673.3	673.3	
TOTALS	1	15.0			673.3	45	

QESP = Quota Exchange Selling Price

15.0 of 673.3 kgs wanted at or above the Quota Exchange Selling Price of \$24,000.00 were purchased.

There was a total of 15.0 kgs offered for sale and total bids to purchase of 673.3 kgs.

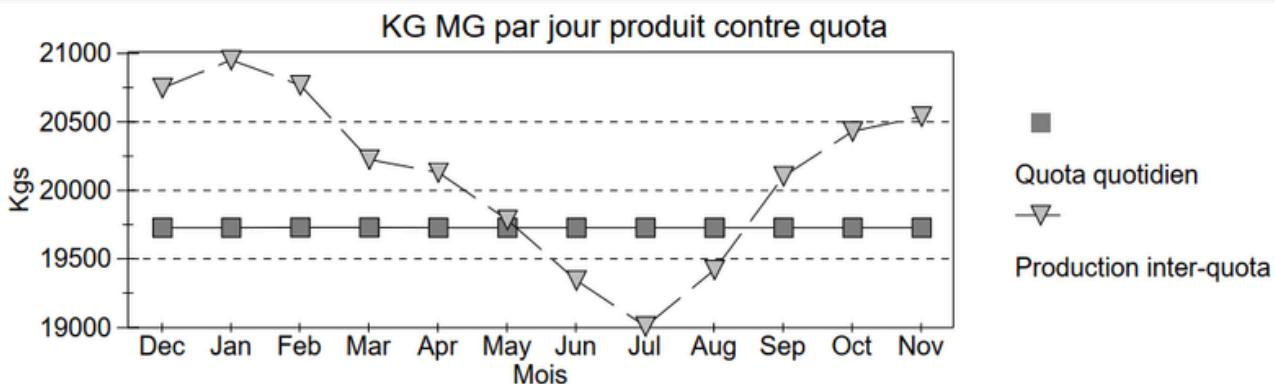
QESP = Le prix de vente de quota

15.0 des 673.3 kilos demandé au prix de vente de \$24,000.00 ou au dessus ont été acheté.

Il y avait un total de 15.0 kgs proposés à la vente et le total des offres pour l'achat de 673.3kg.

La prochaine bourse de quota fermera à 16:00 hr Vendredi le 2 Janvier, 2026
Les résultats seront disponibles Mercredi le 7 Janvier, 2026

Mois	Dec	Nov	Oct	Sept	Aout	Jul	Moy. 6 mois
Prix du vente du quota	\$24,000	\$0	\$0	\$0	\$24,000	\$0	\$24,000
Kilo sur l'échange	15.0	.0	.0	.0	28.7	.0	21.9
Kilo par transfert	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0



COIN QUOTA

Les soumissions et les offres à la bourse de quota:

Avant 16h:00 du 1er jour ouvrables du mois sur des formulaires fournis par l'Office y compris une confirmation de fonds de votre établissement prêteur. Les producteurs ne pourront pas combiner le montant qui leur est dû sur leur état de compte avec la confirmation des fonds d'un établissement financier pour faire une mise équivalant au total des montants combinés. Les mises et les offres qui dépassent 24 000 \$ ne seront pas acceptées. Les producteurs qui vendent tout leur quota à la bourse devront verser un dépôt de garantie de 1 000 \$, qui leur sera retourné 30 jours après la date d'entrée en vigueur du transfert.

Politique sur les quotas minimums

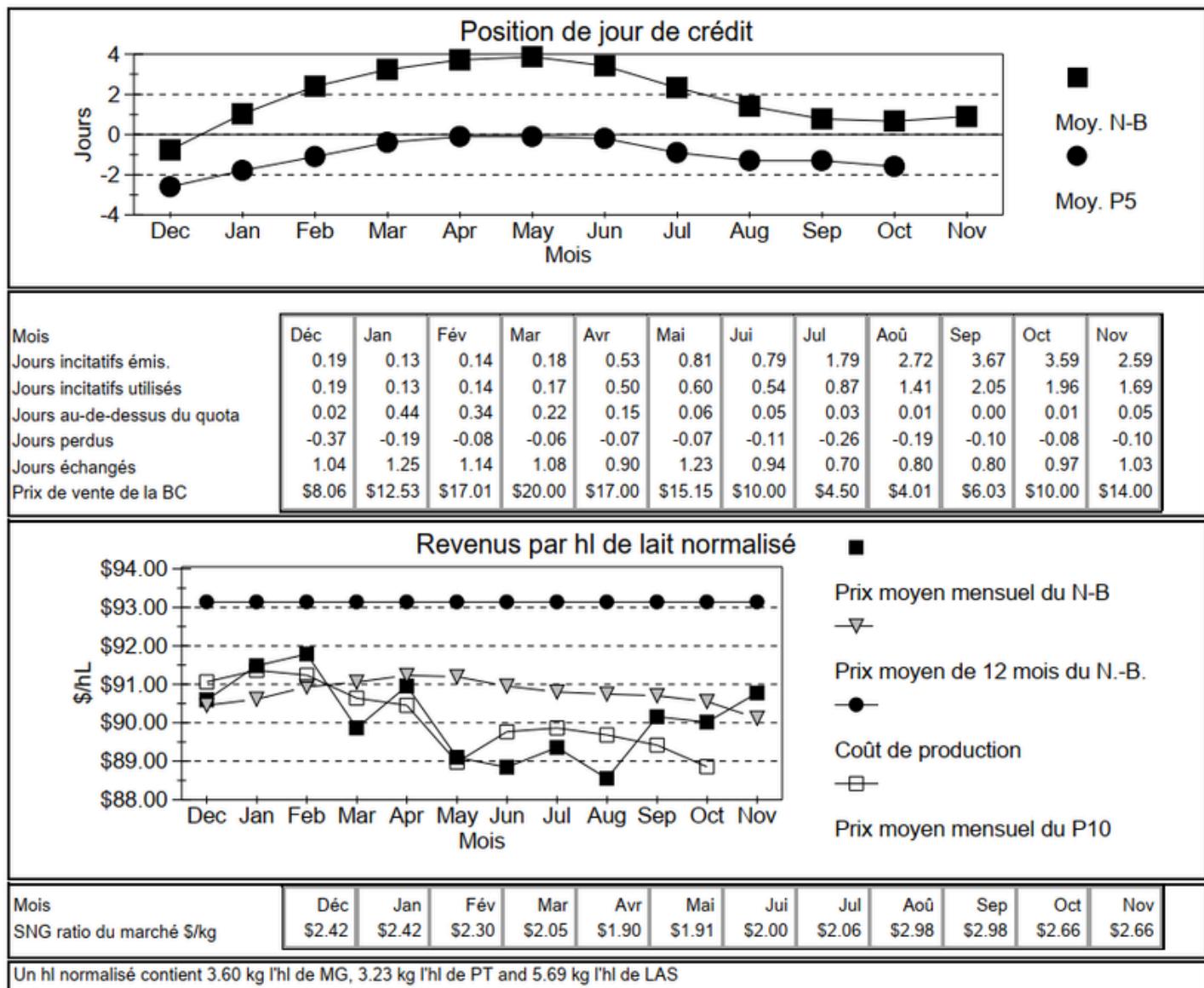
L'Office cessera de ramasser le lait des producteurs un mois après que leur montant de quota quotidien tombe en dessous de dix (10) kilos de quota quotidien.

La pénalité pour hors quota de 20 \$/hl est en vigueur.

ARRÊTÉ SUR LE TRANSFERT DE QUOTAS QUOTIDIENS

Les producteurs doivent payer à l'Office le PBVQ pour le quota quotidien ainsi acheté le ou avant midi du 20ième jour du mois ou avant midi du premier jour ouvrable qui suit si le 20ième jour tombe sur un jour de congé ou sur le week-end. Le paiement reçu par la suite est assujetti à une pénalité de 2 % appliquée sur la valeur du quota quotidien acheté et déduit de la paie du producteur. Il sera également interdit au producteur d'acheter du quota sur la bourse du mois suivant. Si le paiement n'est pas reçu avant le dernier jour ouvrable du mois, ce quota acheté sera révoqué et mis en vente à l'échange du mois suivant. Toutes les pertes subies lors de la revente du quota révoqué seront imputées au producteur ainsi qu'une pénalité supplémentaire de 2 %

Credits



COIN CRÉDIT

La bourse de credits

Avant 16h:00 le 2ème jours ouvrables après le 15 du mois sur des formulaires fournis par l'Office. Les résultats seront disponible le 4ième jour ouvrable qui suit le 15. Les producteurs qui quittent l'industrie pourront vendre ou acheter des crédits un mois suivant la date de leur vente. Si vous ne recevez pas votre état de compte à temps pour voir votre situation de crédit, téléphonez au bureau, et nous vous l'enverrons par courriel ou télécopieur.

Bourse de crédits novembre 2025 14,00\$/KG

20 348 des 20 853 kg offerts au CESP ou en dessous ont été achetés.

À compter du 1er mai 2025, la limite de 0 jour a été supprimée, ce qui permettait aux producteurs d'acheter ou de vendre, quelle que soit leur position de crédit.

À une date ultérieure, les producteurs ayant des pénalités de qualité verront également le pourcentage de crédits qu'ils peuvent acheter réduit pendant un certain nombre de mois. Le PLNB informera les producteurs 2 mois avant l'entrée en vigueur de la présente politique.

Le 15 decembre 2025

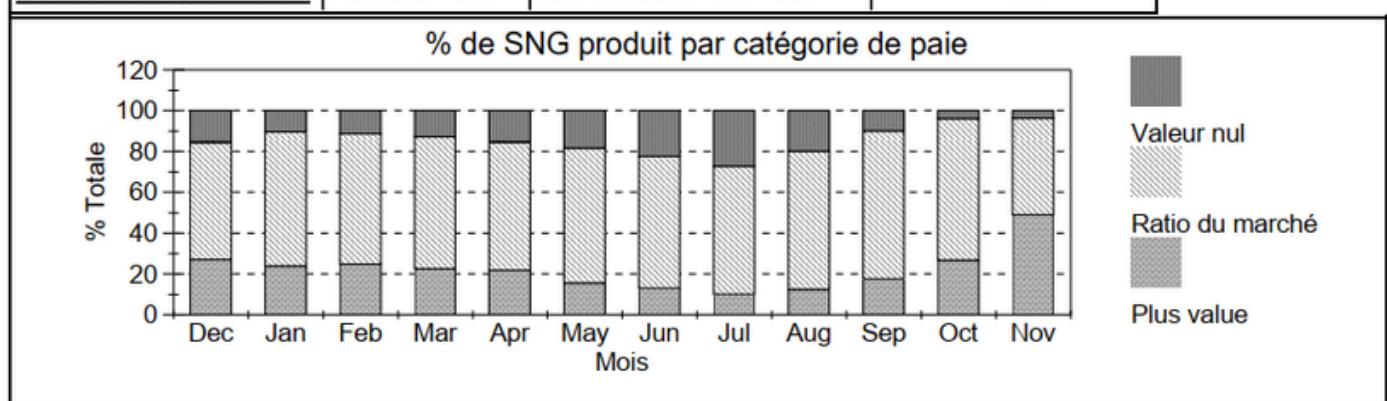
Pool domestique du N.-B.									
Marché marginal	MG Kg	MG \$/kg	MG \$	PT Kg	PT \$/kg	PT \$	LAS Kg	LAS \$/kg	LAS \$
Novembre 2025	1,066	-\$2.7327	(\$2,914)	764	-\$1.9107	(\$1,460)	1,337	-\$3917	(\$524)
Année laitière	27,421	-\$2.7327	(\$74,934)	20,536	-\$1.9107	(\$39,237)	36,315	-\$3917	(\$14,225)
SNG > 2.20									
Novembre 2025				482	\$0.0000	\$0	845	\$0.0000	\$0
Année laitière				22,136	\$0.0000	\$0	40,692	\$0.0000	\$0
SNG 2.00<>2.20									
Novembre 2025				9,497	\$2.6568	\$25,231	16,650	\$9000	\$14,985
Année laitière				232,141	\$2.3342	\$541,867	417,145	\$7102	\$296,243
Marché domestique									
Novembre 2025	614,881	\$13.6744	\$8,408,131	446,520	\$10.2736	\$4,587,366	762,724	\$9000	\$686,451
Année laitière	7,313,223	\$13.6707	\$99,976,965	5,264,406	\$10.7831	\$56,766,657	9,247,929	\$9000	\$8,323,136

Production et paiement

Revenu	\$/HL	MG \$	PT \$	LAS \$				Total \$
Novembre 2025	\$103.15	\$8,405,218	\$4,611,137	\$700,913				\$13,717,268
12 Months	\$100.50	\$99,902,031	\$57,269,287	\$8,605,155				\$165,776,472
Déductions	Transport par HL	Promotion par kilo de solides totaux	Admin	Lab	Recherche	Frais totales par HL		Totaux Deductions
Novembre 2025	\$3.72	\$1015	\$0.0786	\$0.0080	\$0.0016	\$6.36		\$847,588
Année laitière	\$3.75	\$1015	\$0.0786	\$0.0083	\$0.0016	\$6.32		\$10,515,899
Qualité	Cell. somatiques	Boite de pétri	Après pasteur.	CBI				Camion refusé
Novembre 2025	167,915	0	0	38				0
Année laitière	174,044	0	0	47				0
Production & Composants	Production Volume	MG	Protéine	Lactose et A.S.	Solides totaux	Ratio SNG		
Novembre 2025	13,326,324	4.6220	3.4313	5.8648	13.9181	2.0112		
12 Months	165,690,888	4.4303	3.3431	5.8797	13.6531	2.0817		

Politique SNG

Valuers actuelles du ratio SNG | Plus value: < 2.00 | Ratio du marché: 2.00<>2.20 | Valeur nul: > 2.20



SNG/MG: Ratios moyen

Mois	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov
Plus value	1.93	1.93	1.92	1.93	1.93	1.94	1.95	1.95	1.93	1.92	1.92	1.93
Ratio du marché	2.08	2.09	2.08	2.09	2.10	2.10	2.11	2.12	2.11	2.10	2.08	2.07
Valeur nul	2.23	2.27	2.26	2.26	2.27	2.26	2.26	2.28	2.26	2.25	2.24	2.26
Provincial	2.06	2.07	2.06	2.08	2.09	2.10	2.12	2.14	2.12	2.08	2.05	2.01

Maritime Quality Milk

Maritime Quality Milk (MQM) est un programme de recherche et de service du Collège vétérinaire de l'Atlantique, situé à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard à Charlottetown. www.milkquality.ca

Lait 2020

LAIT 2020 a pour mission de répandre le savoir et l'innovation par son leadership et ses moyens d'action dans l'optique d'encourager la croissance durable de l'industrie laitière du Nouveau-Brunswick. www.milk2020.ca

Co-operators Assurance Collective

Tarifs de groupe en date de 1er décembre 2024
Couverture individuelle mensuelle : 140,94 \$
Couverture familiale mensuelle : 369,74 \$
Demandes, taux, inscriptions :
Emily Murphy 506.850.1643
emily.murphy@gotoinsure.ca
David Scott 506.458.1220
1.800.994.5155

Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick

Le RPC est l'organisme provincial pour la recherche et la technologie (RTO) du Nouveau-Brunswick. Il offre des services contractuels dans les secteurs de la R-D et de la technologie dans ses installations de Fredericton et de Moncton, au Nouveau-Brunswick. **506.452.1212**

Le Plan de ferme environnemental

Rejoindre: Likhita Potluri
Téléphone:
506.452.8101
506.259.0020
Courriel:
efp-pfe@fermeNBfarm.ca

Tests de composition et de microbiologie

Analyse du lait
communiquez avec Jill Hay à l'adresse suivante :
jill.hay@rpc.ca
Les tests microbiologiques contactez Corrie Maston à l'adresse suivante :
corrie.maston@rpc.ca

Parage des sabots

Rejoindre:
E. Duivenvoorden
Téléphone:
506.433.1864
ou Peter Jones
Téléphone:
506.866.0531

Spécialiste des cultures

Contactez Jason Wells
Téléphone:
506.434.2543
Courriel:
Jason.Wells@gnb.ca

Agropur

Conseiller coopératif
Jeanette Van der Linden
1-800-574-5585 Ext. 3224
Jeanette.Van-Der-Linden@agropur.com

Tests d'échantillons

Dairytown
Tests d'antibiotiques
Kris Byers
506-424-0769
RPC pour des tests ultérieurs
506-452-1212

Spécialiste d'exploitation laitière

Communiquez avec
David Dykstra
Téléphone cellulaire:
506.434.5755
Courriel :
David.Dykstra@gnb.ca

Links

Développement du secteur de l'élevage
https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/contacts/dept_rendreer.137.203310.4073.html#employees

Les prix des veaux
<https://www.fpbq.upa.qc.ca/infoprix/BovinReforme/BRInfoPrixHebdo.asp?Langue=A>

RÉSERVOIRS DE LAIT EN VRAC

Tous les réservoirs de lait en vrac devant être étalonnés seront coordonnés par le personnel du PLNB en utilisant les services d'étalonnage des producteurs laitiers de l'Ontario (MPO). Si vous prévoyez installer un nouveau réservoir ou si vous en avez installé un récemment, veuillez appeler le 432-4330 afin que votre ferme puisse être ajoutée à l'horaire. Avant de remplacer votre réservoir de lait en vrac rappelez-vous: Les nouveaux réservoirs de 1000 gallons américains (3780 litres) doivent avoir une sortie minimale de 3 pouces avec une valve papillon; Les nouvelles citernes de moins de 1000 doivent avoir une sortie de réservoir minimale de 2 pouces avec une vanne papillon; Les réservoirs usagés de toute taille doivent avoir une sortie de réservoir minimale de 2 pouces avec une valve papillon.

LE TRANSPORT

Si vous avez des inquiétudes au sujet de vos ramassages prévus, Vous pouvez contacter :
Kingsco Transportation:
Répartiteur –
Bliss Price 506-435-1584

Superviseur de transporteur –
Conrad Hachey 506-435-2293

Directeur général –
Kris Aiton 506-434-3006

PLNB
Coordinatrice Transport -
Veronica McEwen (506) 432-0092

Pour toute question sur le transport du lait du PLNB
(506) 432-4330, x24
(français).

Conseil de recherches : Webinaires gratuits
<https://www.beefresearch.ca/resources/webinars.cfm>

Commission Canadienne du lait
<https://www.cdc-ccl.gc.ca/>

Centre des nouvelles des Producteurs laitiers du Canada
<https://www.dairyfarmers.ca/news-centre/document-library>

AgriStartNB
<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/10/pdf/Agriculture/FarmingInNewBrunswick-RoadMapForNewEntrants.pdf>